

Un pacte civique pour l'emploi

Pour le collectif Pacte civique, c'est la société tout entière qui doit faire mouvement pour « faire de l'emploi de qualité pour tous, à temps choisi, une priorité nationale vraiment partagée (1) ». Pour changer de regard, de méthode, d'échelle, il faut réaliser des changements de comportement à trois niveaux, qui se conditionnent mutuellement :

- **des changements de comportements personnels**, par exemple : aller à la rencontre des demandeurs d'emploi au lieu de les fuir, s'engager dans des actions d'entraide informelles ou organisées dans un cadre associatif ;

- **des modifications du fonctionnement des organisations** qui doivent mettre l'emploi beaucoup plus qu'actuellement au centre de leurs préoccupations : les entreprises doivent élever le niveau de leur responsabilité sociale vis-à-vis de l'emploi ; les syndicats, « faire prévaloir l'accès de tous à un travail décent sur les revendications quantitatives ou catégorielles » ; les banques, « relier la prise de risque et la créativité à l'utilité économique et sociale de leurs opérations », etc.

- **des améliorations substantielles de nos politiques publiques** et des façons de les construire.

Le Pacte civique propose un « Grenelle de l'emploi » pour mettre autour de la table, en se donnant le temps nécessaire, l'ensemble des parties prenantes, y compris les représentants des demandeurs d'emploi organisés. Ce « Grenelle » pourrait notamment examiner les quatre propositions suivantes, qui devraient s'inscrire dans le cadre d'une réflexion prospective sur le sens, la nature et les formes du travail :

- **affecter une part des crédits des politiques de l'emploi à l'organisation et à l'expression des demandeurs d'emploi** afin que ceux-ci puissent participer à la construction des politiques qui les concernent ;

- **inciter les partenaires sociaux à négocier** dans les branches et les entreprises des accords de défense et de promotion de l'emploi, afin de bénéficier d'allègements de charges supplémentaires ;

- **étendre peu à peu aux trois fonctions publiques** le champ de l'assurance-chômage dans le but de disposer de ressources permettant de doter le service

public de l'emploi des moyens lui permettant d'accompagner correctement les demandeurs d'emploi ;

- **créer progressivement**, si le chômage de longue durée ne baisse, une obligation d'embauche de chômeurs de longue durée par les administrations et par les entreprises, sauf à s'acquitter d'une contribution spéciale.

Le Pacte civique propose aux organisations intéressées de programmer autour du 1^{er}-Mai des événements sur le thème « Fête du travail, faites des emplois ». Il s'agit d'élargir et d'enrichir la symbolique du 1^{er}-Mai, en donnant la parole aux chômeurs, en mettant en valeur les multiples initiatives solidaires réussies de retour à l'emploi, en ouvrant le débat sans tabous sur la dualisation du marché du travail et les différents moyens d'y remédier.

Les entreprises doivent élever le niveau de leur responsabilité sociale vis-à-vis de l'emploi.

(1) Engagement 24 du Pacte civique. Le Pacte civique propose une démarche novatrice de changement pour faire face aux diverses crises que traverse notre société.